

BRETTEVILLE SUR ODON
 Arrondissement de CAEN
 Canton de Caen I
 Département du Calvados

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : L'an DEUX MIL VINGT CINQ
 Le 28 février 2025 Le 10 mars 2025 à 18H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,

Date d'affichage : Étaient présents :
 Le 14 mars 2025

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,
 Mesdames : ASSELINE, COLLET, FERY, HOCHET, LEFEVRE,
 RAINE, SANNIER, VIDEAU.

En exercice : 27 Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,
 RICHEL, SAINT-MARTIN, SIMON.

Présents : 20

Votants : 27

Absents :

Madame	BARNAUD	(excusée pouvoir à S.HOCHET)
Madame	DAUSSE	(excusée pouvoir à M.ASSELINE)
Madame	DORÉ	(excusée pouvoir à J.M LESUEUR)
Madame	LOUBET	(excusée pouvoir à S.BOUFFARD)
Madame	MADJOUBI	(excusée pouvoir à J.LEBOURGEOIS)
Monsieur	BRUNEAU	(excusé pouvoir à X.RICHEL)
Monsieur	DEGUSSEAU	(excusé pouvoir à O.SAINT-MARTIN)

Olivier SAINT-MARTIN est désigné secrétaire de séance

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025.

Conformément au budget 2025 qui vient d'être voté, le Conseil Municipal FIXE les taux d'imposition 2025 qui restent inchangés soit :

- Foncier bâti.....48,38%
- Foncier non bâti.....39,35%
- Taxe d'habitation*..... 12.86%

**Ce taux s'appliquera aux seules cotisations payées par les propriétaires (ou usufruitiers) de résidences secondaires et, le cas échéant, sur les logements vacants depuis plus de 2 ans*

Adopté à l'unanimité

Date de publication : le 14 mars 2025
 Certifié exact,

Pour extrait conforme,
 En Mairie, 14 mars 2025

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN